ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

pharmaciens

Question écrite n° 44751

Texte de la question

Mme Edith Gueugneau attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur le devenir des pharmacies d'officine, particulièrement en milieu rural. En effet, si le PLFSS 2014 apporte des signes encourageants pour la profession, sur la télémédecine ou sur les génériques, les pharmaciens demeurent inquiets et craignent de voir fermer de nombreuses officines, notamment les plus petites. Dans les territoires ruraux, les pharmacies jouent un rôle de proximité et de lien social nécessaires à la vie des campagnes, et au quotidien de la population. Aussi, elle souhaitait connaître les intentions du Gouvernement pour garantir la pérennité de ces officines.

Texte de la réponse

La ministre des affaires sociales et de la santé est très attentive à la situation des pharmaciens et est consciente du rôle déterminant qu'ils apportent dans la qualité des soins de proximité. La ministre salue la forte implication des pharmaciens dans le développement de l'usage des médicaments génériques, crucial pour la maîtrise de nos dépenses de santé. Elle a exprimé ses remerciements à la profession dans le rôle actif de la réussite de cette mesure de la convention pharmaceutique. La ministre a insisté sur son attachement à la mise en oeuvre de l'avenant relatif à l'honoraire de dispensation. En effet, en valorisant l'acte pharmaceutique de dispensation, ce nouveau mode de rémunération permet de déconnecter une partie des revenus des pharmaciens du prix des médicaments et ainsi rendre leur rémunération moins dépendante de la conjoncture et des politiques de baisses de prix. Aussi la ministre a demandé à l'union nationale des caisses d'assurance maladie (UNCAM) de mener rapidement à leur terme les négociations avec les représentants des pharmaciens d'officine visant à conclure un avenant conventionnel sur l'honoraire à la dispensation. Ce processus est proche de sa conclusion.

Données clés

Auteur : Mme Edith Gueugneau
Circonscription : Saône-et-Loire (2e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 44751
Rubrique : Professions de santé
Ministère interrogé : Affaires sociales et santé
Ministère attributaire : Affaires sociales

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 3 décembre 2013, page 12468
Réponse publiée au JO le : 27 mai 2014, page 4233